

Éditorial

Autor(en): **Meylan Krause, Marie-France**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **58 (2017)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Éditorial

Ce numéro recense non seulement des articles relatifs à l'époque romaine, mais couvre également, dans sa chronique des fouilles, les périodes pré- et protohistoriques. Il s'ouvre de plus pour la première fois aux Temps modernes, avec le puits du XVII^e siècle mis au jour il y a quelques années sur la Place de l'Église. Il relate enfin diverses interventions archéologiques réalisées non seulement à Avenches mais aussi dans les villages voisins.

Il est à relever que jusque dans les années 2000, les collections des Site et Musée romains d'Avenches (SMRA) réunissaient exclusivement du mobilier d'époque romaine issu des fouilles archéologiques pratiquées dans la capitale des Helvètes. Les rares objets pré- et protohistoriques, de même que ceux du Moyen Âge et des périodes plus récentes, découverts ponctuellement, trouvaient leur place dans les réserves du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (MCAH). De telles découvertes s'étant considérablement multipliées ces dernières années, il a été décidé, de concert avec l'Archéologie cantonale et la direction du MCAH, de conserver à Avenches le mobilier archéologique de toute période, provenant du territoire communal d'Avenches – qui inclut également Oleyres et Donatyre à la suite des fusions opérées en 2006 et 2011 – et de les placer sous la responsabilité du SMRA. Il s'agit d'une décision motivée par un souci de cohérence: le fait de conserver en un seul et même lieu les découvertes issues d'ensembles archéologiques et la documentation y relative, couvrant une séquence parfois interrompue de plusieurs siècles, facilite en effet la gestion scientifique de la documentation et des études qui en résultent. Il est évident que cet état de fait engendre un accroissement beaucoup plus rapide des collections, qui nécessitera dans d'assez brefs délais l'aménagement d'espaces de stockage supplémentaires.

On note cette année encore de nombreuses fouilles sur l'ensemble du territoire, qui révèlent peu à peu le passé d'*Aventicum*. Celui-ci s'avère

beaucoup plus dense et complexe qu'on ne l'avait pensé: aux témoins d'époque laténienne, qui ne cessent de se multiplier, préfigurant l'existence d'une agglomération d'importance bien avant la capitale romaine, viennent s'ajouter ceux, encore sporadiques, de l'âge du Bronze, tous à étudier et à interpréter. Concernant l'époque romaine, on pourrait penser, à la vue de la nouvelle exposition de référence du Musée, qui présente une maquette d'*Aventicum* animée de projections racontant le développement de la ville, que désormais celle-ci n'a plus de secrets à nous livrer. Or, la fouille de l'*insula* 15 nous montre à quel point nous connaissons mal l'implantation de la première ville romaine: que s'est-il passé sur le Plateau suisse entre le moment où les territoires situés au nord des Alpes ont été intégrés dans l'Empire, entre 25 et 15 avant notre ère, et la fondation de la «ville nouvelle»? Il apparaît que les premières maisons remontent à la première décennie du I^{er} siècle après J.-C., mais le premier réseau de rues semble plus ancien de quelques années. Et que sait-on véritablement de l'habitat privé, des plans des maisons, des cours et des jardins? Sans parler du *forum*, centre politique, administratif, commercial et religieux de la ville, qui n'a jamais encore fait l'objet de recherches systématiques.

Revenons aux fouilles préventives qui se multiplient depuis quelques années, générées par un important développement économique et urbanistique de la région, stimulé par l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2014, de la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) favorisant la densification urbaine.

Le fait que les traces, visibles ou en sous-sol, du riche passé avenchois soient omniprésentes, n'est pas sans contrainte ni désagrément pour ceux qui souhaitent construire et s'installer à Avenches: ils doivent en effet se soumettre à la législation en vigueur relative à la protection du patrimoine et sont par conséquent tenus de participer financièrement aux fouilles, qui peuvent s'avérer longues et coûteuses. Comment dès lors (ré)concilier développement urbanistique

et valorisation du patrimoine? Il faudrait pour cela que les citoyens et les collectivités locales puissent porter un regard différent sur leur patrimoine, en le considérant comme un atout pour leur région, susceptible d'en fonder l'identité.

Le patrimoine antique d'Avenches, avec ses importantes collections archéologiques et ses vestiges monumentaux, au cœur d'un environnement naturel de qualité, représente en effet autant de ressources susceptibles de favoriser les processus de développement économique, politique, social et culturel.

Prenons pour exemple l'amphithéâtre, qui accueille chaque été des milliers de festivaliers: l'édifice participe au renforcement de la cohésion sociale; chacun est à même de ressentir, assis sur les gradins millénaires, que de tels lieux leur appartiennent, favorisant un sentiment de responsabilité partagée envers cet espace commun. Autre exemple significatif: la muraille romaine, longue de 5,5 km, dont les nombreux tronçons conservés marquent de leur silhouette le paysage avenchois. Ce mur pourrait être bien plus qu'un simple témoin passif de l'histoire: il pourrait faire partie intégrante de la vie de la cité. L'un de ses tronçons est situé à proximité de la gare, dans une zone destinée à accueillir de futurs projets immobiliers. Ceux-ci pourraient prévoir de valoriser une portion de la muraille romaine destinée à devenir un point de rencontre incontournable des habitants, affirmant ainsi l'identité du futur quartier et le faisant échapper à un anonymat propre à certaines constructions modernes.

Ce mur d'enceinte représente par ailleurs un terreau favorable pour une approche intégrée des pratiques relatives à la diversité biologique, géologique et paysagère. Certains segments conservés sont en effet devenus avec le temps un

précieux biotope, dans lequel la présence de plusieurs espèces rares a été décelée. Pour concilier biodiversité et vestiges, de petites incises pour les plantes, reptiles et nicheurs seront aménagées dans les vestiges lors des futures restaurations, le rendant ainsi unique et admirable! L'installation d'un nouveau musée de site à Avenches, destiné à remplacer l'actuel, à l'étroit dans sa tour du XI^e siècle, constituera également un atout formidable pour la région, consolidant sa position dans les réseaux de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la société en général. Il représentera une valeur ajoutée à l'offre culturelle existante et jouera certainement un rôle attractif auprès des entreprises souhaitant s'implanter dans la région.

L'autoroute a contribué à rapprocher les villes broyades des régions de Berne et de Lausanne, ce qui a eu pour effet de voir s'y installer de nouveaux résidents travaillant au-dehors, attirés par les prix abordables des logements. Des immeubles ne cessent de se construire, augmentant les zones périurbaines. Des centres commerciaux ont été aménagés, contribuant à une certaine désertion des centres-villes.

Une alternative aux solutions proposées pour empêcher que de petites villes comme Payerne ou Avenches ne deviennent des cités dortoirs, serait d'intégrer le patrimoine culturel à la vie quotidienne des habitants, afin que la population tout entière puisse se l'approprier, l'apprécier et voir naître l'envie de se retrouver autour d'un lieu unique et original, imprégné d'histoire: un patrimoine qui doit être pensé comme un héritage précieux, composé d'éléments qui racontent une histoire, qui s'inscrit dans l'universalité de l'histoire humaine, où chacun puisse se reconnaître au-delà des mutations sociétales.

*Marie-France Meylan Krause,
directrice d'AVENTICVM – Site et Musée romains d'Avenches*